

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Période des fêtes à Vaudreuil-Dorion : informations importantes

Vaudreuil-Dorion, le 19 décembre 2025 – À l'approche du temps des fêtes, la Ville de Vaudreuil-Dorion désire informer sa population des horaires particuliers de certains de ses services et des activités offertes durant cette période.

Horaire des fêtes

Les bureaux administratifs seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Les citoyens sont invités à composer le 3-1-1 pour les demandes nécessitant une intervention municipale. À noter que les administrateurs de la page Facebook de la Ville font aussi relâche pour les fêtes.

La bibliothèque sera ouverte selon l'horaire régulier, à l'exception des 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que des 1^{er} et 2 janvier.

Collectes

Les collectes de déchets et de résidus alimentaires auront lieu selon l'horaire habituel. La collecte des matières recyclables sera déplacée aux samedis 27 décembre et 3 janvier. Une collecte spéciale de surplus de matières recyclables se tiendra le 3 janvier 2025. Il sera possible de déposer toutes autres matières recyclables supplémentaires à côté du bac bleu en les mettant dans des sacs transparents prévus à cet effet. Pour les boîtes de carton, il suffit de les démonter, de les empiler dans une seule boîte d'une grandeur maximale de 90 cm sur 90 cm et de les placer à côté du bac bleu.

À noter que la collecte du 3 janvier sera la dernière collecte hebdomadaire. Les suivantes se dérouleront chaque deux semaines : le vendredi 9 janvier (secteurs A et B), le vendredi 16 janvier (secteurs C, D et E) et ainsi de suite. Ce changement, instauré à l'échelle provinciale dans le cadre de la modernisation du système de collecte sélective par le gouvernement du Québec, s'applique à tous les résidents ainsi qu'aux industries, commerces et institutions (ICI) qui sont desservis par bacs roulants, à quelques exceptions près.

La collecte des sapins de Noël se déroulera entre le 5 et le 16 janvier 2026. Il est important que les arbres soient déposés en bordure de rue avant le 5 janvier. Ils peuvent également être apportés au parc de la Maison-Valois. Après cette période, il est toujours possible de s'en départir aux ateliers municipaux (205, rue Valois).

Baignade et patinage libre

La piscine sera fermée les 24, 25, 26, 30 et 31 décembre ainsi que le 1er janvier, alors que l'aréna sera fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier. L'horaire du bain libre et du patinage libre pour la période des fêtes peuvent être consultés sur le site Web de la Ville.

Patinoires extérieures

L'ouverture des patinoires et les conditions de glace dépendent de la météo. Les équipes de la Ville font tout en leur pouvoir pour les rendre optimales dès que possible. Pour savoir si elles sont praticables, les citoyens sont invités à visiter la section Bâtiments et plateaux sportifs du nouvel Espace citoyen. La plateforme est aussi accessible sur l'application Ville de Vaudreuil-Dorion, qui doit être mise à jour pour consulter les dernières modifications et ajouts. L'état des sentiers au parc-nature Harwood et des glissades au parc de la Maison-Valois et au parc-nature est aussi disponible sur l'Espace citoyen. Le prêt d'équipement sera offert aux deux endroits. Toutes les informations à ce sujet ainsi que l'horaire des bâtiments de service sont disponibles sur le site Web de la Ville.

Ligne de stationnement hivernal et stationnements alternatifs

Bien que le stationnement sur rue soit interdit du 15 novembre au 1^{er} avril, entre minuit et 7 h, une ligne de stationnement hivernal (450 455-3372) est mise en opération depuis quelques années afin d'alléger la réglementation et de s'arrimer aux conditions climatiques. Ainsi, chaque jour, dès 17 h, un message téléphonique est actualisé pour indiquer s'il est permis ou non de stationner sur la rue à compter de minuit le soir même. Il est aussi possible de s'abonner aux avis de stationnement sur l'Espace citoyen (application Ville de Vaudreuil-Dorion ou espace-citoyen.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca). À noter qu'aux endroits où se trouve un panneau interdisant le stationnement, celui-ci a préséance sur le message téléphonique. Lorsque l'interdiction de stationner s'applique, il est possible de garer les véhicules dans l'un de ces stationnements :

- Aréna et ancienne bibliothèque municipale (51, rue Jeannotte)
- Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme
- Parc de Bel-Air
- Parc de Dorion-Gardens (dans le respect de la signalisation en place)
- Parc de la Maison-Valois
- Parc de la montée Cadieux
- Parc Esther-Blondin
- Parc Félix-Leclerc
- Parc Lorne-Worsley
- Parc Paul-Gérin-Lajoie
- Parc Trudeau
- Stationnement de la Fabrique Stationnement de l'église Très-Sainte-Trinité (145, avenue Saint-Charles)

Livraison du calendrier municipal

Le calendrier municipal 2026 sera distribué à l'ensemble des résidences du territoire dans la semaine du 29 décembre. D'ici là, la version numérique peut être consultée sur le site Web de la Ville.

-30-